

À : Conseil d'administration de Metrolinx

De : Mathieu Goetzke
Chef de la planification

Date : 27 juin 2019

Objet : Rapport trimestriel sur la planification - 7 février au 27 juin 2019

Recommandation

Pour distribution aux fins d'information.

Changements récents

Document d'orientation relatif aux analyses de rentabilité

- En avril, le document d'orientation relatif aux analyses de rentabilité a été publié. Il a été produit à la suite d'une consultation auprès d'un comité d'experts externe, et répond aux recommandations dans le rapport annuel de 2018 de la vérificatrice générale de mieux détailler le processus d'analyse de rentabilité de Metrolinx. L'orientation documente notre engagement envers une culture de planification normalisée fondée sur des données probantes pour les projets de transport, et continue de positionner Metrolinx en tant que chef de file dans le secteur du transport.

Conception

- À la fin juin, quatre (4) normes de conception ont été publiées sur le site Web de Metrolinx, pour orienter les projets de train et de transport en commun rapide. Les normes comprennent les normes de conception universelle; la norme de conception de développement conjoint; la norme de conception d'architecture des gares GO; la norme de conception d'orientation.
- En mai, un rapport sur les résultats du premier sondage sur l'accessibilité de GO Transit a été achevé, ce qui fournit une compréhension plus approfondie des besoins, des préférences et des habitudes en matière de déplacements des clients de GO Transit qui ont besoin de services d'accessibilité. Les conclusions guideront des recommandations axées sur les résultats pour augmenter la qualité de l'expérience client, la sécurité et le nombre de passagers. Voici les points saillants du sondage :
 - 75 % des répondants ont indiqué avoir une déficience de mobilité; parmi ceux qui ont un problème de mobilité, 44 % ont besoin d'une aide à la mobilité ou d'un dispositif d'assistance, et 32 % n'en ont pas besoin.
 - 27 % d'entre eux sont également des utilisateurs de services de transport en commun adaptés (p. ex. : Wheel-Trans).

- Les principaux points à améliorer comprennent la disponibilité et la fiabilité des ascenseurs, les améliorations à l’affichage et à l’orientation, ainsi que les boutons et ouvre-portes automatiques améliorés.
 - La norme de conception universelle cherche à offrir de manière continue certaines commodités importantes, notamment des portes coulissantes et des ouvre-portes automatiques améliorés; la norme de l’harmonisation de l’orientation au sein de la région traite de nombreuses préoccupations sur la visibilité, la lisibilité et l’accessibilité des renseignements d’orientation.

Intégration des tarifs

- Le 20 avril, Metrolinx a lancé des tarifs réduits à 3,70 \$ pour les trajets courts d’environ 10 kilomètres au maximum.
- Metrolinx a créé un forum sur l’intégration des tarifs, composé de cadres supérieurs municipaux et de fonctionnaires de la société de transport dans la région, pour faire progresser l’intégration des tarifs et des services. La première réunion de ce forum a eu lieu en mai, et la deuxième se tiendra en juillet.

Stratégie sur les autobus GO

- En juin, Metrolinx a effectué l’évaluation de deux stratégies différentes à long terme (sur dix ans) qui visent à améliorer l’efficacité opérationnelle et le service d’autobus régional, en augmentant le nombre de passagers et en optimisant le service. L’option privilégiée sera mise de l’avant au moyen du processus d’analyse de rentabilité de conception préliminaire au cours de l’été et du début de l’automne.

Planification du corridor ferroviaire

- En mai, Metrolinx a mis en œuvre une étude des passages à niveau dans le réseau GO, qui fournira une évaluation sur les risques et la sécurité de chaque passage à niveau et offrira des recommandations sur différentes mesures à prendre pour atténuer les risques et rendre les passages à niveau plus sûrs. L’étude devrait être achevée vers novembre 2019.

Transport en commun rapide

- À la mi-février, Metrolinx a mis en branle l’analyse de rentabilité de conception préliminaire et le processus d’évaluation des projets de transport en commun (PEPTC) pour le service d’autobus rapides (SAR) Durham-Scarborough.

Planification régionale

- Dans le cadre du Plan de transport régional pour 2041, Metrolinx a continué à travailler avec des partenaires municipaux pour faire progresser l’évaluation du réseau de transport en commun rapide et fréquent (RTCRF) (mesure

prioritaire 2.1) en tenant cinq (5) réunions mensuelles avec le comité consultatif technique municipal et deux (2) réunions avec le forum des responsables de la planification municipale (respectivement à la fin février et à la mi-juin).

- À la fin février, la table ronde régionale des chefs de la direction, des directeurs généraux de l'administration et des gestionnaires des municipalités et des sociétés de transport dans la région s'est réunie pour discuter de l'avancement du RTCRF, de l'intégration des tarifs et des services et d'autres priorités relatives au transport en commun.
- En avril, le groupe de consultation régional de Metrolinx a tenu la deuxième réunion d'une série de cinq prévues en 2019, durant laquelle le groupe a fourni un éclairage sur la connectivité des gares, ainsi que les produits et les catégories tarifaires.

Accès à la gare

- En avril, Metrolinx a mis en œuvre le nouvel outil d'évaluation de la connectivité pour mesurer la facilité d'accès à chaque gare ferroviaire GO pour tous les modes de transport. Il fournit une base pour améliorer la connectivité dans les gares ferroviaires GO et autour d'elles.
- Dans le cadre de l'atténuation des travaux de construction durant l'heure de pointe du matin à la gare GO de Weston, un plan de soutien du transport complet a été élaboré, et des conseils sur les déplacements offerts aux clients de GO Transit qui ont eu des répercussions en matière d'accès à la fin mai et au début juin.
- En juin, la norme d'infrastructure pour les cyclistes a été mise à jour pour fournir des voies cyclables sûres et sécuritaires sur la propriété des gares GO et a couvert les spécifications sur des stationnements pour vélos sécuritaires.
- En juin, une campagne sur le projet pilote Je me rends à pied à la gare GO a été lancée. Le projet pilote utilise l'économie comportementale pour prendre de nouvelles décisions relatives au transport visant la tranche de 36 % des clients de GO Transit qui habitent à une distance à pied (dans un rayon d'un [1] kilomètre) et conduisent vers la gare GO de leur secteur et s'y stationnent.
- En juin, le Plan d'accès aux gares GO 2016 a été mis à jour pour tenir compte du nombre croissant de passagers prédit dans l'Analyse de rentabilité complète de l'expansion de GO.
- L'atelier final sur le programme de préparation régionale sur le véhicule autonome a eu lieu en juin. Le programme, financé par le Programme de promotion de la connectivité et l'automatisation du système de transport de Transports Canada, a donné lieu à quatre ateliers auprès de municipalités et de sociétés de transport dans la région pour déterminer des projets pilotes qui

aideront à préparer la hausse de l'automatisation dans le secteur du transport, notamment l'accès aux gares GO.

Planification des gares

- À la mi-février, les révisions et les mises à jour des Directives pour les centres de mobilité ont été lancées. La participation des intervenants et du public a commencé en juin. Il s'agit d'un processus de planification sur plusieurs années qui mettra à jour les Directives de 2011 et tiendra compte des outils de planification actuels accessibles aux municipalités pour intégrer des centres de mobilité. Les centres de mobilité comprennent les grandes gares de transport en commun et les zones environnantes. Ce sont des lieux de connectivité où les différents modes de transport se rencontrent sans heurts et où il y a une importante concentration de logements, d'emplois, de commerces et de divertissements.

Durabilité et résilience au climat

- En février, l'assurance qualité par des tiers sur la consommation d'énergie et les émissions de gaz à effet de serre 2017-2018 a débuté. L'assurance qualité par des tiers vise à garantir que les données sur la consommation d'énergie et les émissions de gaz à effet de serre 2017-2018 sont comptabilisées en conformité avec les cadres mondialement acceptés. L'assurance qualité sur les émissions et l'énergie permet l'apport d'une certitude sur l'intégrité et la validité des données pour évaluer le rendement et établir des objectifs crédibles en matière de réduction.
- Pour la troisième année consécutive, Metrolinx a été désignée en avril comme étant un des employeurs les plus écolos au Canada en 2019, dans le cadre des prix sur les 100 meilleurs employeurs au Canada de Mediacorp.
- En avril, une évaluation de rendement sur la stratégie de durabilité 2015-2020 de Metrolinx a été entamée. Cette évaluation guidera l'élaboration du plan de durabilité 2021-2026 de Metrolinx.

Le tout respectueusement soumis,

Mathieu Goetzke
Chef de la planification